

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2026

PROTÉGER L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES DES
CONTAMINATIONS AU CADMIUM - (N° 2430)

Commission	
Gouvernement	

N° 21

AMENDEMENT

présenté par

M. Tryzna, Mme Minard, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, M. Duparay, Mme de Maistre,
M. Brigand, M. Ray, M. Lepers et M. Ceccoli

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport mesurant les effets de la réduction du cadmium sur la faune et la flore terrestres et proposant des recommandations pour préserver la biodiversité. Il s'appuie sur les travaux et propositions du Conseil national de la protection de la nature (CNPN).

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) possède l'expertise scientifique sur la biodiversité et peut aider à évaluer l'effet positif d'une transition graduelle, garantissant que les mesures environnementales soient efficaces.